

QUESTIONS GLOBALES

**PROJET D'ÉTUDES :
QUELLE DIPLOMATIE CLIMATIQUE POUR LE MAROC ?**

**Séminaire
De restitution des résultats préliminaire
18 février 2015**

Objectifs du projet d'étude

Étape 1

- Etablir un bilan de la diplomatie climatique marocaine

Étape 2 :

- Réaliser un benchmark des expériences internationales

Étape 3

- Définir les axes d'une diplomatie climatique proactive

Démarche

- 🌿 **Changement climatique : un risque planétaire majeur**
- 🌿 **Réponse de la communauté internationale : étapes clés du processus des négociations climatiques et résultats**
- 🌿 **Diplomatie climatique nationale par rapport aux intérêts stratégiques du pays**
- 🌿 **Analyse comparée d'approches diplomatiques différenciées**
- 🌿 **Axes de réflexion pour une diplomatie climatique marocaine plus pertinente**

Définition de la diplomatie climatique

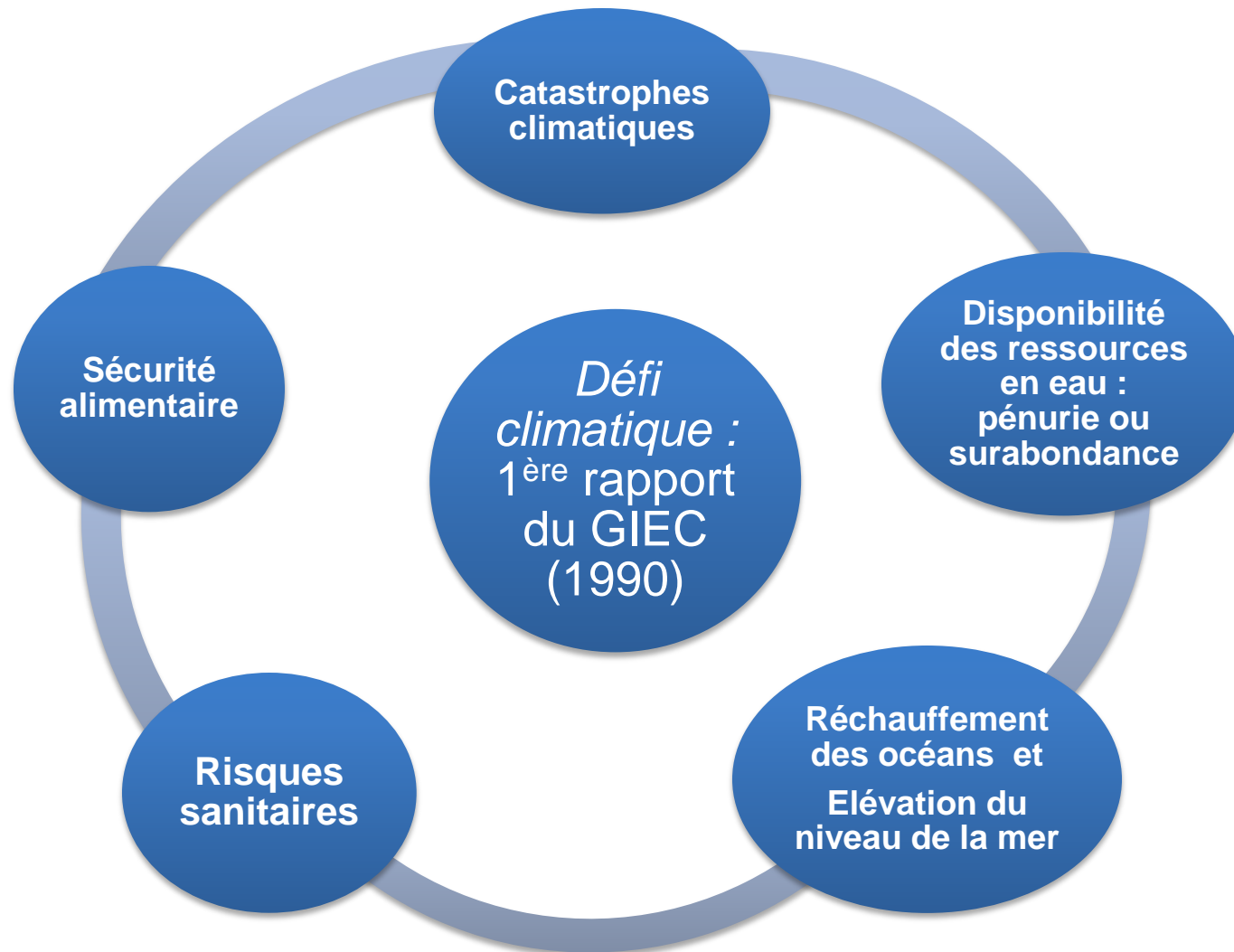
La diplomatie climatique :

- Renforcer la **coopération internationale**
- Pour relever le **défi global (CC)**
- En Faisant valoir **les intérêts nationaux**

**CHANGEMENT CLIMATIQUE :
UN RISQUE PLANÉTAIRE MAJEUR**

1967 : 1ères alertes scientifiques de réchauffement climatique

Doublement de la concentration de CO₂ au début du 21ème siècle et augmentation de la température de 2,5° C.



Coût économique lié au changement climatique

Cinquième rapport du GIEC, 2014



Une hausse des températures de 2,5° C,
trajectoire sur laquelle nous sommes actuellement
à un coût :

Entre 0,2 et 2% du PIB mondial.

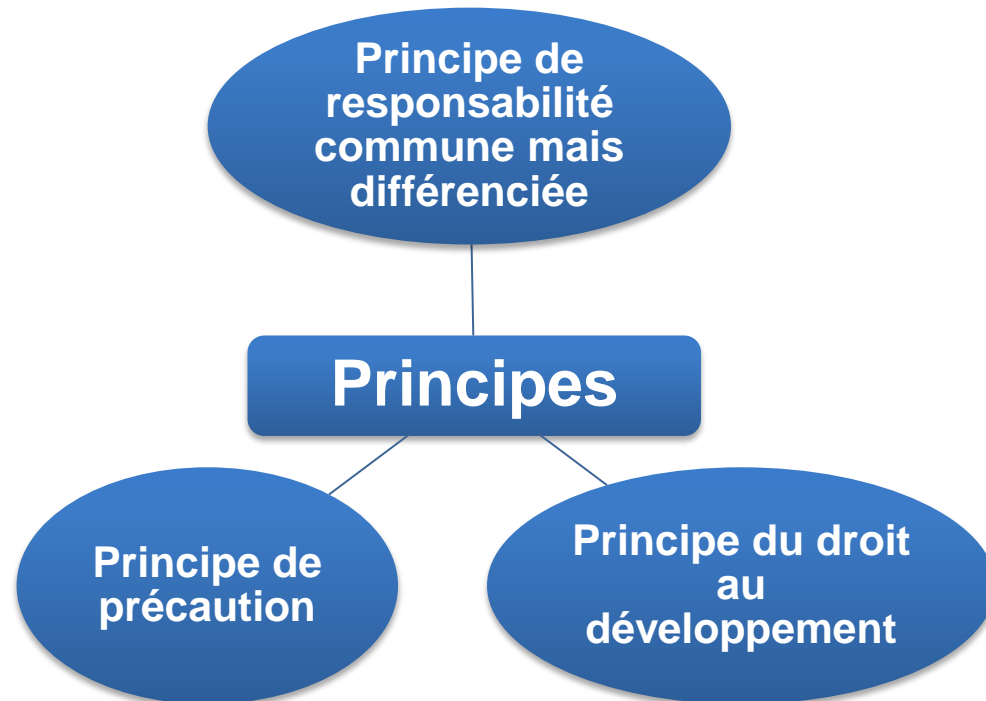
RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE :

- CADRE DES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES**
- ENJEUX DES NÉGOCIATIONS**
- RÉSULTATS**

1992 : Adoption de la Convention Cadre des NU sur le changement climatique (CCUNCC)

Objectif : Article 2 de la Convention.

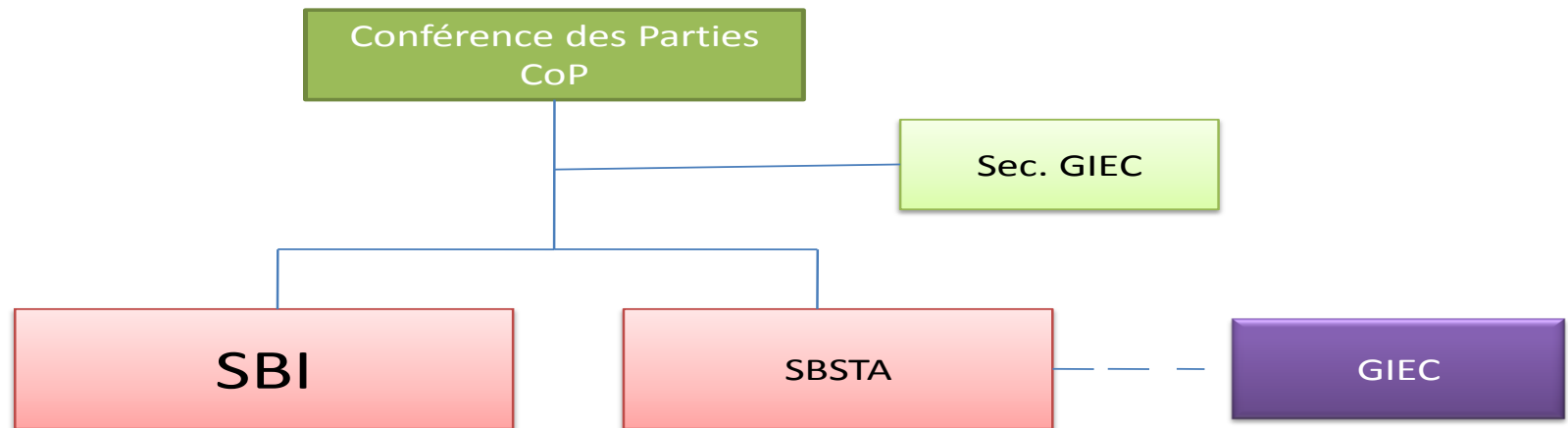
« [...] est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique »



Cadre institutionnel des négociations internationales

Schéma institutionnel mis en place pour la mise en œuvre de la CCNUCC

Convention Cadre des Nations sur le Changement Climatique



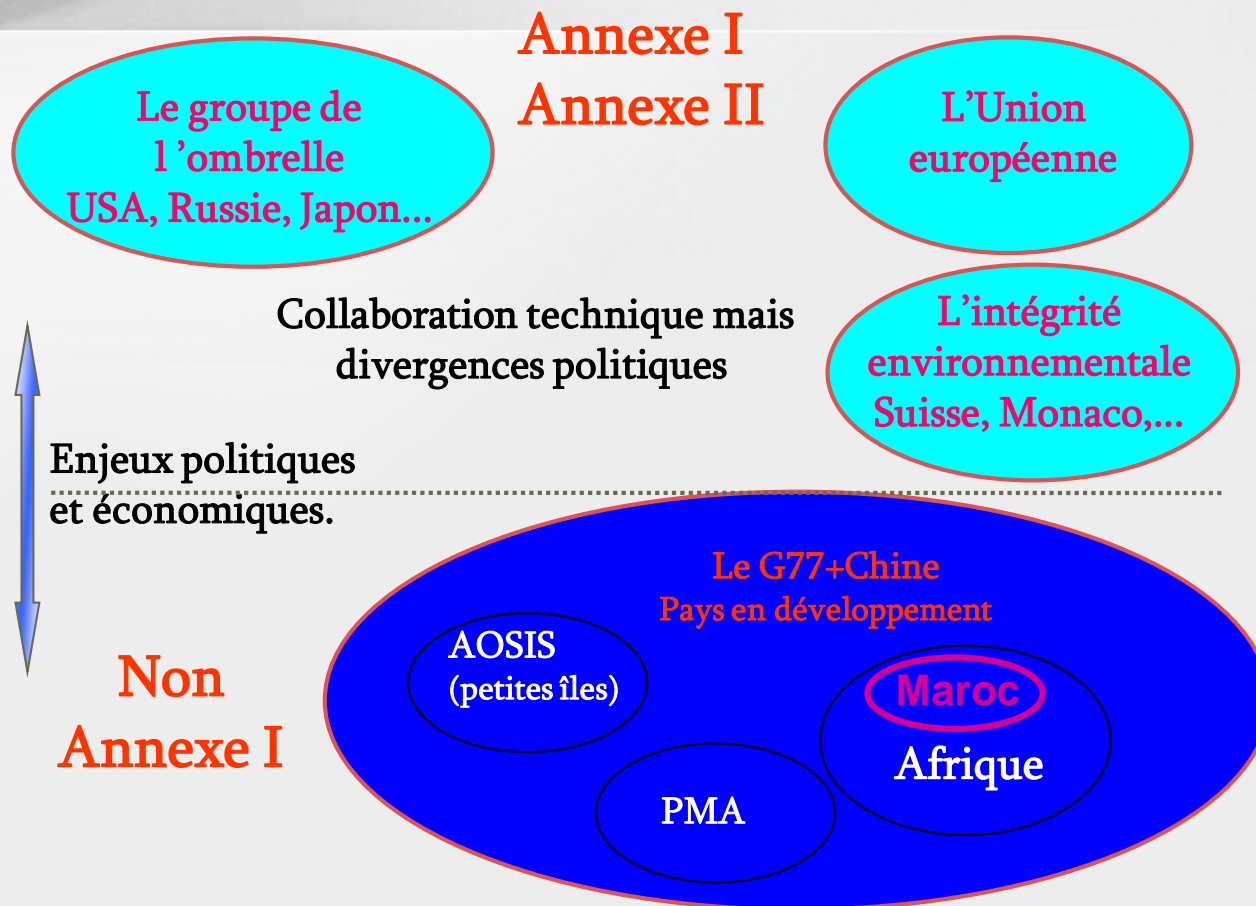
COP : Organe suprême de la Convention, sa plus haute autorité de prise de décision

SBI : Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

SBSTA : Organe Subsidiaire pour la mise en application

Groupes de négociations

Les différents groupes de négociations



Aperçu des principaux enjeux de négociation

Les engagements/cibles des pays développés sous la convention et sous le Protocole (Réduction des GES de 5,2% pour la période 2008-2012)

Les mesures d'atténuation Appropriées au Niveau National (NAMAs)

La Mesure, Notification et Vérification (MNV)

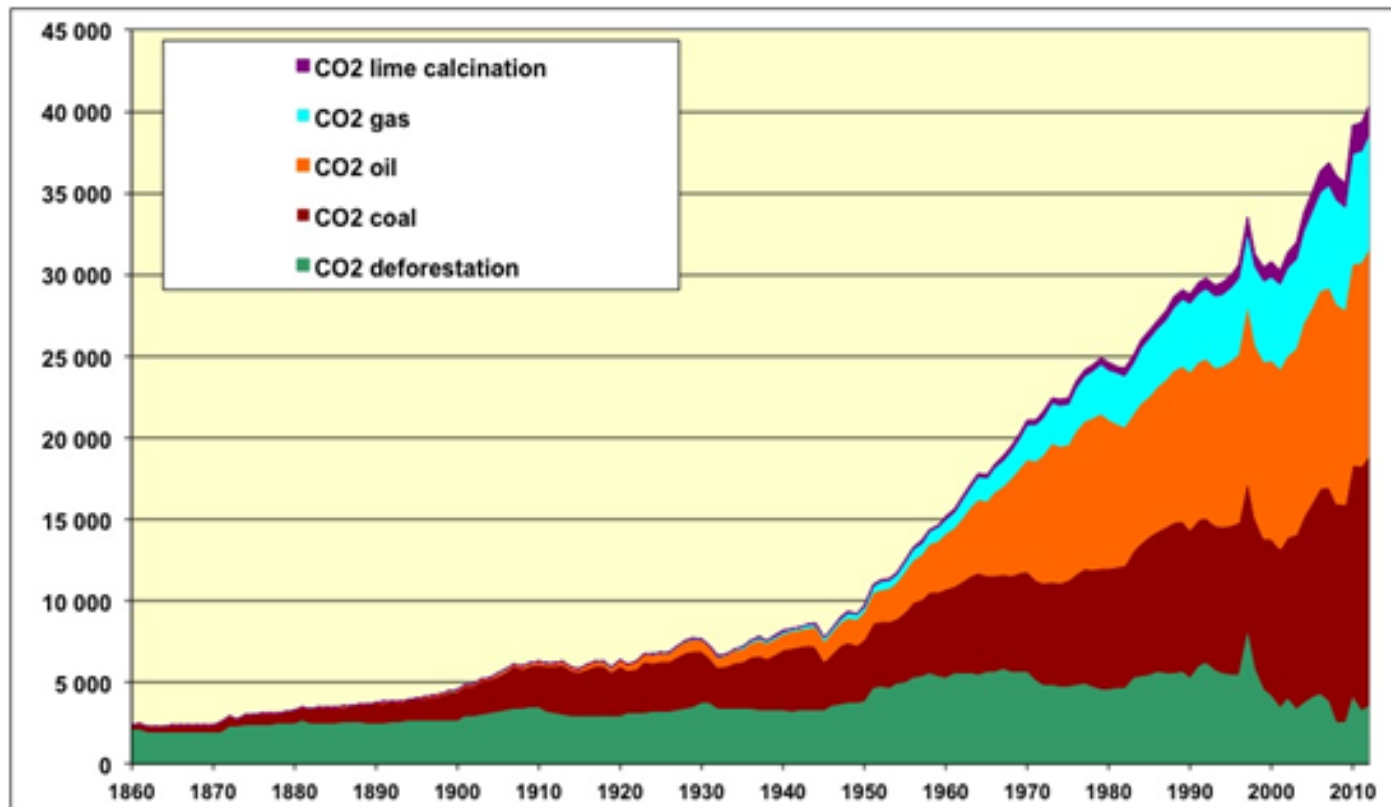
Les enjeux liés et non liés aux marchés (Crédit Carbone, Nouveau Mécanisme de Marché, ..)

Les questions de la REDD+ et de l'Agriculture

L'adaptation au changement climatique et les approches pour traiter les pertes et préjudices

Le soutien financier, transfert technologique et renforcement des capacités

Résultats : Une diplomatie internationale aux grands mouvements et aux faibles effets en matière de réduction de GES, de mobilisation de financement et de transfert de technologie



Faut-il poursuivre ce processus de négociations dans les mêmes conditions ?

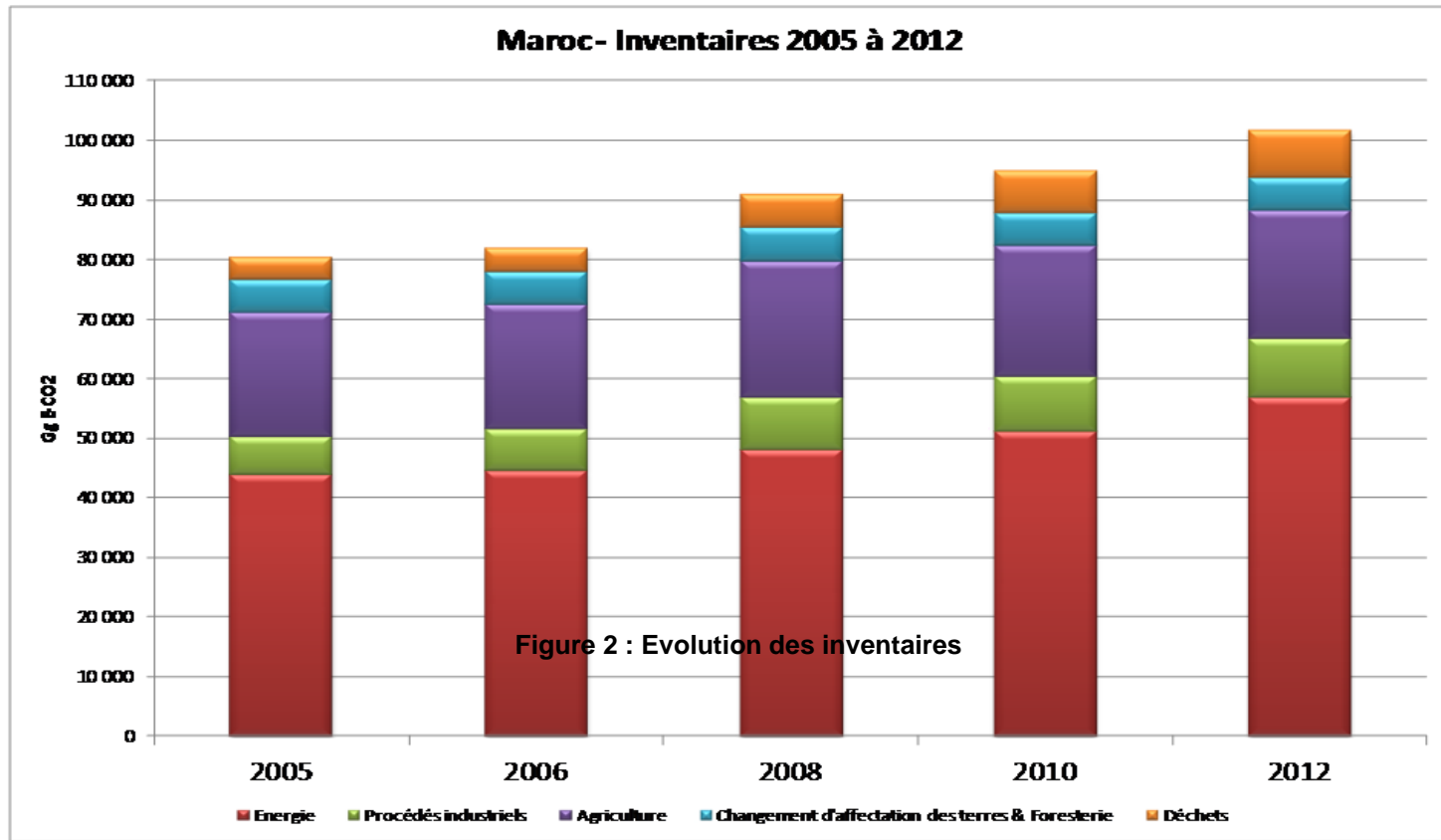
ou

rechercher d'autres voies pour la lutte contre le CC ?

DIPLOMATIE CLIMATIQUE NATIONALE :

- ENJEUX CLIMATIQUES**
- POLITIQUE NATIONALE**
- GOUVERNANCE**

Maroc, pays faiblement émetteur de GES : 0.15% de contribution à l'échelle mondiale



Défi climatique majeur :
Extension de l'aridité et des risques de désertification

Enjeux stratégiques d'intérêt national

L'enjeu sécuritaire

- Sécurité des populations, des infrastructures et des activités économiques
- Sécurité d'approvisionnement en **eau** (risque de pénurie)
- Sécurité **alimentaire**
- Sécurité **sanitaire**

L'enjeu économique

- valorisation économique des territoires sensibles :
- Zones arides
- littoral
- Espaces oasiens

L'enjeu de développement humain

- Zones de pauvreté en milieu rural, source d'exode
- Zones de précarité en milieu urbain et périurbain

Un Plan national de lutte contre le réchauffement climatique, 2009

Un portefeuille d'actions et de programmes sectoriels

Atténuation

- Stratégie énergétique :
 - Energies renouvelables
 - Efficacité énergétique
- Plan directeur de reboisement (PDR)
- Plan national des déchets domestiques
- lesures relatives au Transport

Adaptation


- Plan National de l'Eau
- Plan Maroc Vert
- Vision 2020

Politique Changements Climatiques au Maroc (PCCM), 2014 : un cadre de référence

Pose les grands principes et les axes
stratégiques globaux



Retrace de manière systématique les
actions engagées par les différents secteurs



Définit les axes stratégiques transversaux :

Renforcement du cadre légal et institutionnel existant; Amélioration de la connaissance et de l'observation du Climat; Elaborant des Plans territoriaux de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC); Sensibilisation, responsabilisation des acteurs et renforcement des capacités; Promotion de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique

Un plan d'investissement vert (2014) pour la mobilisation de la finance climat international

- 🌿 **Budget** : 25 milliards de dollars, soit 217,5 milliards de DH
- 🌿 **Objectif** : Réduction des émissions cumulées de gaz à effet de serre de 181 millions de tonnes équivalent CO2 (MtCO2eq) sur la période 2015-2030
- 🌿 **Sept secteurs sont concernés** : énergie (15,44 milliards de dollars), agriculture, eau et assainissement, forêts, villes, transport et gestion des déchets solides.
- 🌿 **Une trentaine de projets retenue**
- 🌿 **Destiné aux opérateurs et investisseurs privés (PPP)**, présenté lors d'un « side event » organisé dans le cadre du Sommet sur le climat, qui s'est tenu le 23 septembre 2014 à New York

Cadre institutionnel climatique : répond principalement aux dispositions de la CCNUCC

Instances interministérielles (décision ministérielle) :

- Comité National des Changements Climatiques (**CNCC**), créé en 1996
- Comité interministériel de suivi (technique)
- Comité National Scientifique et Technique – Changements Climatiques (**CNST-CC**), 2001
- Conseil National **MDP**, 2003

Ministère de l'Environnement

- DEPP : **point focal CCNUCC** (Direction Changements climatiques)
 - Unité Changements Climatiques (**UCC**), érigée en service en 2008
- DPCC : **point focal du GEF**
 - Une Autorité Nationale Désignée du Mécanisme pour un Développement Propre (**AND MDP**), 2002

Structures opérationnelles

- Direction de la Météorologie Nationale (DMN) : **point focal du GIEC**
- Agence de Développement Agricole (ADA) : **point focal « fond adaptation au changement climatique »**

• **Place du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat ?**

Gouvernance de la diplomatie climatique

Le ministère chargé de l'environnement

- **Point Focal National** de la CCNUCC :
 - Coordination de la mise en œuvre nationale de la convention
 - Préparation des éléments de déclaration
 - Activités de concertations et de consultations ...

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

- **Service Développement Durable et Environnement** » rattaché à la « **Direction des Questions Globales** » (depuis 2013) :
 - Suivi et coordination de la diplomatie nationale et appui à l'organisation de la participation du Maroc aux conférences climatiques
- Direction des Affaires Juridiques et des Traités et des engagements internationaux : suivi des conventions et traités

Autres acteurs institutionnels impliqués

- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, Haut Commissariat au Plan, Energie, Agriculture, Industrie, Eau, Energie, Transport, Aménagement du territoire, DGCL, Météorologie, Affaires Générales et de la Gouvernance,...

Éléments de bilan de la diplomatie climatique nationale

Enjeux climatiques majeurs et politique nationale

- Prise de conscience croissante des enjeux liés au changement climatique par les acteurs institutionnels
- Existence d'un cadre de référence qui pose les principes de base pour une politique nationale changement climatique
- Appui de la coopération bilatérale (GIZ) et multilatérale (PNUD)
- **Réflexion :**
- Les enjeux climatiques majeurs ont-ils été suffisamment intégrés dans la politique globale (risque de pénurie d'eau, sécurité alimentaire, territoires sensible, développement humain ...)
- et dans les stratégies sectorielles (Plan Eau, Plan Vert,...) ?

Éléments de bilan de la diplomatie climatique nationale

Gouvernance

- Un cadre institutionnel en conformité avec les dispositions de la CCUNCC
- Prise en charge du CC par une entité dédiée au sein des Affaires Etrangères (Service/Direction des affaires Globales)
- Une approche diplomatique **techniciste** centrée sur le respect et la contribution aux engagements globaux notamment l'atténuation des GES
- Depuis 2009 (Copenhague): une représentation de haut niveau (Ministre de l'Environnement), une participation active aux CoP, organisation d'ateliers de formation et des réunions préparatoires au profit des membres de la délégation

Éléments de bilan de la diplomatie climatique nationale

Gouvernance

- Priorité de la diplomatie climatique et du projet politique stratégique au regard des enjeux climatiques (vulnérabilité, résilience/adaptation, modèle de développement,...) ?
- Niveau d'intégration de la diplomatie climatique dans la politique étrangère nationale ? Implication du corps diplomatique (ambassadeurs) ?
- Adéquation entre la composition de la délégation, les enjeux climatiques nationaux et les thématiques de négociation internationale ? négociateurs, juristes, financiers, experts thématiques...
- Capacités de négociation de la délégation (maîtrise de l'anglais, des enjeux internationaux...)

Éléments de bilan de la diplomatie climatique nationale

Position climatique internationale

- Le Maroc s'attache au principe de « responsabilité commune mais différenciée »
- Le Maroc présente une offre volontaire en terme d'atténuation
- Le Maroc appelle à une visibilité sur le financement climat
- Fort de son expérience en MDP, le Maroc souhaite explorer les opportunités offertes par les Nouveaux Mécanismes de Marché (systèmes d'échanges de quotas)
- Le Maroc veille à la reconduite des points relatifs à l'adaptation qui ne sont pas réglés, notamment le financement de l'adaptation

Alliances de négociations climatiques : G77+Chine, Groupe Afrique, Pays Arabes

- Concordance entre le choix des alliances de négociations internationales et les intérêts climatiques stratégiques du Maroc ?
- Place et rôle du Maroc au sein des alliances ?
- Niveau de participation aux différentes réunions (groupe de Contact, consultations informelles, spin off groupe, groupe de rédaction des projets de décisions) ?

ANALYSE COMPARÉE D'APPROCHES DIPLOMATIQUES DIFFÉRENCIÉES

Profil des pays retenus

Brésil :

- **Pays émergent**, pionnier en matière de diplomatie climatique et environnementale (Rio 1992, 2002), membre des BRICs, fer de lance du G77.
- Forêts amazone (5,5 M KM2) : 63% au Brésil (Perte de 18% depuis 1970, risque de perte de 40% en 2050)
- Enjeu climatique : Déforestation : 78% de CO2 (REDD+)
- Profil énergétique : Hydraulique/ éthanol :

France :

- **Pays développé**, très actif au sein de l'UE, engagée dans l'excellence environnementale (Facteur 4, résultat : réduction de 13,9% de GES)
- présidence de la COP21
- Profil énergétique : mixte (dominance nucléaire)

Egypte

- **Pays en développement**, très actif au sein du Groupe Afrique et pays arabe
- Climat désertique, forte vulnérabilité climatique (aridité)
- Enjeu climatique : Pertes de terres Delta du Nil (3 à 7%), réduction des ressources en eau (5 à 50%), diminution de la production agricole (11 à 20%)

Politique climatique

Brésil

Loi CC, 2009 : réduction de 36 à 38% les GES à 2020 / Fond National CC
Un plan national CC : développement de biocarburants, lutte contre la déforestation + plantations + efficacité économique

Comité interministériel CC (article 7 de la Loi) présidé par la Chambre civile rattaché à la Présidence / Forum CC / Réseau de recherche climat

France

Stratégie nationale d'adaptation, 2006/ Plan national Climat (2011), facteur 4
Loi de transition énergétique, 2014 (40% de GES en 2030 et 60% en 2040)
Programme de recherche (écotechnologie)

Ministère de l'Ecologie et DD / Direction Générale de l'Energie et du Climat / Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique

Egypte

Plan national Mitigation

Comité National Interministériel CC (public, privé), décret 2007/Comité technique

Unité CC érigée en Département/Agence Environnementale (EEAA)/ Ministère d'Etat de l'Environnement

Centre National de Recherche CC

Gouvernance climatique

Brésil

438 délégués (Cancun) : Gouvernements locaux et collectivités+ AE (50 personnes dont 4 ambassadeurs dont celui dédié au CC), Sciences et Technologies, Recherche (40 dont la moitié universitaires et agences spécialisées), Agriculture et Forêt (40), Industrie dont le secteur privé + ONG + syndicat de travailleurs,

France

95 délégués (Cancun) : Ambassadeur CC, Ministère de l'Ecologie et du DD, Affaires étrangères, AFD (10 représentants), Finances (FEEM), parlementaires, collectivités, ADEME, ONF, Météo, Institut DD, Presse, interprète.

Egypte

24 délégués (Cancun) : Ministère de l'Environnement, Affaires étrangères, Sciences et technologie, Finances, Pétrole et autres secteurs

En terme de politique nationale

- ➔ Le CC est placé au plus haut niveau stratégique
 - Brésil : Au niveau de la Présidence de la République
- ➔ Des lois fixant les objectifs, les ressources et assortie de textes juridiques
 - Brésil : Loi CC; France : Loi Transition énergétique
- ➔ Déclinaison territoriale de la politiques nationale : Plans Régionaux Climats Energie (France)
- ➔ Système d'observation et de veille (ONERC /France)
- ➔ Développement de la recherche CC (Brésil, Egypte)
- ➔ Finance dédié : FFEM et fiscalité écologique (France), Fond climat (Brésil),
- ➔ Mesures incitatives (France : Taux prêt 0 % , bonus/malus,...)

En terme de diplomatie climatique

- ➔ Passer d'un logique de négociation basée sur le partage du fardeau de réduction GES au partage des opportunités pour un modèle de développement sobre en carbone (France)
- ➔ Adhérer à une alliance forte conforme aux intérêts économique du pays (UE pour la France, BRICs pour le Brésil....)
- ➔ Présence et participation active et continue dans les négociations (Egypte, Brésil, France)
- ➔ Plaidoyer autour de nouveau mécanisme qui répond à un enjeu national (REDD+ pour le Brésil)
- ➔ Adéquation de la délégation avec les intérêts stratégique du pays
 - Brésil : Gouvernements locaux et collectivités, Agriculture et Forêt, Industrie dont le secteur privé + ONG + syndicat de travailleurs
- ➔ Représentants spécifiques : Ambassadeur dédié au CC, Parlementaires, juristes, finances publiques et banques, traducteurs
- ➔ Participation de la société civile, secteur privé, recherche

PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE DIPLOMATIE CLIMATIQUE MAROCAINE PLUS PERTINENTE

Axes de réflexion : pour une diplomatie climatique pertinente

Une politique nationale à la hauteur des enjeux

- Un portage stratégique et politique au plus haut niveau
- Une stratégie nationale sur le changement climatique centrée sur les enjeux nationaux majeurs (santé et sécurité, territoires sensibles, développement humain)

Une gouvernance efficace

- Un cadre institutionnel cohérent et fonctionnel
- Une délégation dédiée en adéquation avec les priorités climatiques nationales (composition, mandat, mode opératoire, ressources)
- Opportunité d'implication des autres parties prenantes (parlementaires, collectivités, privé, société civile) ?

Une diplomatie appropriée

- Une meilleure concordance entre l'intérêt stratégique climatique du Maroc et la position diplomatique du pays
- Des alliances climatiques internationales appropriées et Contribution active au sein de ces groupes pays
 - Opportunités d'autres alliances : Union pour la Méditerranée, Organisation des pays du sahel et du Sahara (OSS)
- Maîtrise des mécanismes de la finance climat et saisir les opportunités

MERCI